

## Quels sont les objectifs de l'UEMA ?

Les grands principes développés par l'UEMA sont les suivants :

- ✓ **Un environnement bienveillant et sécurisant** par une vigilance apportée sur la structuration de l'espace et du temps (aménagements spécifiques des locaux, espace de repli, emplois du temps, etc...)
- ✓ **Un groupe de 7 enfants maximum**
- ✓ **Une co-construction indispensable avec la famille** de chaque enfant afin de soutenir une cohérence éducative et l'accompagnement proposé à l'enfant (interventions à domicile, guidance parentale, réunions thématiques, etc...)
- ✓ **La mise en œuvre d'un mode de communication alternative et augmentative** dans un objectif de généralisation et de socialisation
- ✓ **Une attention à la satisfaction des besoins élémentaires** (manger, dormir, se soigner, etc....)
- ✓ **Un renforcement positif** quand l'enfant réussit
- ✓ **Une prise en compte des comportements problématiques, ainsi que des particularités sensorielles (hypo ou hyper sensibilité)**

→ Et pour chaque enfant accompagné, **un Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA)** permet de présenter les évaluations réalisées dans les domaines : scolaire, cognitif, fonctionnel, communication, sensoriel. Les évaluations permettent d'adapter aux mieux les propositions d'apprentissage et de rééducation.



Un partenariat fort et une exposition qui sont le fruit du travail d'un travail régulier avec la bibliothèque des Clôteaux-Brequigny et l'AMISEP.

Cette exposition permet notamment de présenter le projet de bibliothèque inclusive (fabrication de livre adaptée,

accueil en stage de jeunes TSA, travaux de partenariat entre l'école les Clôteaux et les jeunes de l'UEEA) et est un temps de sensibilisation à l'autisme avec nos partenaires (CRA, l'association ABA, Mathis et Autisme Côte d'Emeraude.

Créer un album jeunesse en associant des élèves de CM1/CM2 et des élèves de l'unité d'enseignement pour autistes, à l'école des Clôteaux de Rennes, tel était le pari de l'AMISEP. Elle a confié aux



Ateliers Art terre la conception et la mise en œuvre de ce projet. Durant 6 mois, tous les enfants ont contribué avec leur singularité et leurs talents spécifiques à une création collective concrète et joyeuse, à leur image. En mai 2019, les nombreux ateliers (sculpture, peinture, décors, photographies) aboutissent à la parution de l'album Akiro.

Siège social AMISEP : 1 rue du Médecin Général Robic, 56300 PONTIVY



École Le Manio  
1 rue Ferdinand Buisson  
56100 LORIENT



02 97 83 77 74



uema.lorient@amisep.fr



www.amisep.fr



## L'AMISEP accompagne l'ouverture d'une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA)

en partenariat avec l'École Le Manio de LORIENT



“ Concourir à une société inclusive et promouvoir la qualité de vie des personnes accompagnées ”

# Qu'est-ce qu'une UEMA ?

Les UEMA émane du Plan Autisme 2013-2017. Ces unités sont un dispositif de l'offre médico-sociale actuelle et ont pour spécificité :

- ✓ leur localisation au sein d'une école maternelle
- ✓ d'accompagner des enfants âgés de 3 à 6 ans
- ✓ d'accueillir au maximum 7 enfants par unité

## Qui sont les enfants scolarisés ?

L'UEMA s'adresse à des enfants de 3 à 6 ans :

- ✓ dont le diagnostic Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) a été posé
- ✓ présentant des troubles du comportement freinant leur accueil en classe ordinaire, même avec un accompagnement personnalisé (AESH, SESSAD, CAMPS, etc...)
- ✓ n'ayant pas forcément acquis ni le langage verbal, la propreté, etc...

Le principe de l'UEMA est de proposer une scolarisation adaptée le plus précocement possible et ce, pour une durée de 3 ans maximum.

Les enfants sont présents à l'école sur la même durée que l'ensemble des autres élèves de maternelle et sont scolarisés à temps plein.

## Comment bénéficier de l'UEMA ?

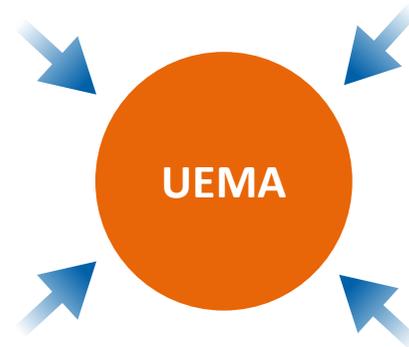
Les parents et/ou représentants légaux de l'enfant font une demande d'orientation auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie du Morbihan (MDA). La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) valide l'orientation en UEMA. Ensuite, le directeur de l'établissement médico-social auquel est rattaché l'UEMA prononce l'admission.

## Quels sont les acteurs soutenant l'UEMA ?

Ce dispositif dépend d'un établissement médico-social mais est déployé par l'étroite coopération de plusieurs partenaires. En premier lieu, l'UEMA nécessite une collaboration innovante entre les services de l'Éducation Nationale et un organisme gestionnaire du médico-social. Le soutien de la Ville de LORIENT pour l'occupation des locaux et l'accès au périscolaire est également indispensable pour la création de l'UEMA. Enfin, les partenaires et services tels que l'Unité Petite Enfance de pédopsychiatrie, la PMI, le Centre Ressources Autisme, les autres services médico-sociaux (SESSAD, CAMPS, etc...), praticiens libéraux, etc... apportent leur contribution à l'UEMA.

Secteur pédopsychiatrie,  
ESMS, CRA, libéraux...

Éducation Nationale



Services de droit  
commun : PMI, crèche,  
etc...

Ville de Lorient

## Qui sont les professionnels intervenant ?

L'équipe de l'UEMA est pluri-professionnelle et ses membres sont présents à l'école, sur les temps de classe, mais également sur des temps périscolaires.

L'équipe est composée :

- ✓ d'un(e) enseignant(e) spécialisé(e)
- ✓ d'un(e) éducateur(trice) spécialisé(e) et de 2 accompagnants éducatif et social (AES)
- ✓ d'un(e) psychologue ou neuropsychologue
- ✓ d'un(e) orthophoniste
- ✓ d'un(e) psychomotricien(ne)

et bénéficie d'une supervision externe et régulière.

Comme indiqué précédemment, tous les autres acteurs (intervenants libéraux, services de pédopsychiatrie, CAMPS, etc...) connaissant l'enfant et sa famille permettent d'assurer l'accompagnement des enfants.

## Quels sont les objectifs de l'UEMA ?

Il s'agit de développer un niveau d'accompagnement ciblé et spécialisé pour répondre aux besoins spécifiques des enfants accueillis en UEMA. Il s'agit de leur garantir un environnement sécurisant pour leur permettre de développer leurs compétences sensorielles, de communication et d'interactions. L'unité permettra la mise en place de temps individuels et collectif en lien avec le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) et le Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA).

L'intervention de l'UEMA vise à :

- ✓ **Développer les capacités d'apprentissage** : agir sur les acquisitions de compétences scolaires, d'autonomie et de socialisation
- ✓ **D'améliorer les compétences communicatives** : en développant le langage en utilisant des outils pour augmenter les capacités de communication. L'objectif premier est de soutenir l'émergence et le développement des interactions sociales
- ✓ **D'aider à devenir élève** : agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique (le corps) explorer le monde, percevoir, sentir, imaginer et créer